

Compte Rendu Préalable Conseil Communautaire Séance du 10 Juin 2021.

20 points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette séance. Tous ont été adoptés à l'unanimité.

Personnel Communautaire

1⇒ Mise à jour du protocole RIFSEEP au 11 juin 2021.

Les conseillers communautaires ont adapté le protocole régissant le régime indemnitaire du personnel aux dernières dispositions légales et réglementaires en vigueur

Adopté à l'unanimité.

2⇒ IHTS : définition des emplois ouvrant droit à versement à compter du 11 juin 2021.

Les élus communautaires ont établi la liste des emplois ouvrant droit au versement de ces primes à compter du 11 juin 2021.

Adopté à l'unanimité

3⇒ Délibération portant création de deux emplois dans le cadre du dispositif de Volontariat Territorial en Administration (VTA).

La Communauté de Communes a choisi de créer 2 emplois dans le cadre de ce dispositif : un emploi en charge du PLUi, et un emploi en charge de la gestion mutualisée des dossiers de demandes de subvention tant pour la Communauté de Communes que pour ses communes membres.

Adopté à l'unanimité

4⇒ Convention de gestion du contrat d'assurance statutaire SOFAXIS-CNP 2021-2024.

La Communauté de Communes a choisi de confier la gestion de ce contrat d'assurance au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne.

Adopté à l'unanimité

Patrimoine

5⇒ Classement dans le domaine public intercommunal des parcelles cadastrées E 531 et E 1421 commune d'Oradour-sur-Vayres : café associatif.

Les élus ont choisi de transférer dans le domaine public les deux parcelles sur lesquelles se trouve le bâtiment accueillant le Café Associatif.

Adopté à l'unanimité

6⇒ Convention d'action spécifique avec le SEHV-service ESP87. Projet de rénovation énergétique du siège de la Communauté de Communes.

Dans le cadre de la réflexion sur la rénovation énergétique du bâtiment abritant le siège de la Communauté de Communes, une convention particulière a été passée avec le SEHV qui dispose de l'ingénierie pour répondre à ces questions particulières.

Adopté à l'unanimité

Développement Economique

7⇒ Aides à l'immobilier d'entreprises. Elargissement de la délégation de compétence consentie au Conseil Départemental de la Haute-Vienne : activités de l'hôtellerie-restauration impactées par la crise sanitaire et économique. Prolongation du dispositif jusqu'au 30 juin 2021.

Les élus ont adopté les dispositions régissant la prolongation du dispositif d'aides à l'investissement immobilier mis en place en lien avec le Conseil Départemental jusqu'au 30 juin 2021.

Adopté à l'unanimité

Finances Communautaires

8⇒ Mise en œuvre du référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement quant à la mise en place de ce nouveau cadre budgétaire et comptable à compter du 1^{er} janvier 2022.

Adopté à l'unanimité

9⇒ Mise en place du Titre Interbancaire de paiement (TIP) au format SEPA à compter du 11 juin 2021.

Le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement pour la mise en œuvre du TIP au format SEPA à compter du 11 juin 2021. Ceci permettra aux administrés de régler leurs factures émises par la Communauté de Communes auprès des commerçants agréés.

Adopté à l'unanimité

Urbanisme

10⇒ Modification simplifiée du PLU de la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Le Conseil Communautaire a délibéré favorablement afin de lancer la procédure de modification simplifiée du Plu de la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Adopté à l'unanimité

11⇒ Modification simplifiée du PLU de la commune de Saint-Cyr.

Le Conseil Communautaire a délibéré favorablement afin de lancer la procédure de modification simplifiée du Plu de la commune de Saint-Cyr.

Adopté à l'unanimité

CDDI

12⇒ Aménagement de la zone d'Activités Economiques des Garennes : autorisation donnée à monsieur le Président de déposer un dossier de demande de subvention au titre des CDDI : voirie de la zone des Garennes.

La réfection de la voirie de la ZAE des Garennes étant potentiellement subventionnable au titre des CDDI, monsieur le Président a été autorisé à déposer un dossier de demande de subvention.

Adopté à l'unanimité

13⇒ Construction de la salle des Fêtes de Pensol : reconnaissance du caractère structurant de l'équipement pour le territoire et inscription au CDDI 2018-2021.

Le Conseil Communautaire a reconnu le caractère structurant de ce projet et a décidé de l'inscrire au CDDI 2018-2021, permettant ainsi de potentiellement obtenir des subventions du Conseil Départemental.

Adopté à l'unanimité

14⇒ Construction de la halle couverte à Saint-Cyr : reconnaissance du caractère structurant de l'équipement pour le territoire et inscription au CDDI 2018-2021.
Le Conseil Communautaire a reconnu le caractère structurant de ce projet et a décidé de l'inscrire au CDDI 2018-2021, permettant ainsi de potentiellement obtenir des subventions du Conseil Départemental.

Adopté à l'unanimité

Environnement

15⇒ Aménagement de la zone humide de la Monnerie : autorisation donnée à monsieur le Président de signer une convention tripartite avec monsieur le Président du SYMBA et monsieur le Président du Parc Naturel Régional Périgord Limousin.
Dans le cadre du projet d'aménagement de la zone humide sise à la Monnerie, une convention va être signée avec le SYMBA et le PNR Périgord Limousin.

Adopté à l'unanimité.

Cohésion Sociale

16⇒ Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants appelés à siéger au sein du conseil d'administration de la Mission Locale Rurale.

Ont été désignés les délégués suivants :

- Délégués titulaires : M Gérourard et Mme Lefort
- Délégués suppléants : Mme Chabot et M Dauchart

17⇒ Avis du Conseil Communautaire quant à la mise en œuvre d'une étude d'opportunité auprès des personnes âgées de 70 ans et plus résidant sur le territoire communautaire, et ce concomitamment au projet de construction d'un ensemble de logements adaptés et destinés aux séniors sur la commune de Saint-Auvent.

Le Conseil Communautaire a émis un avis favorable pour qu'une étude soit menée par la MSA auprès des personnes de 70 ans et plus résidant sur le territoire communautaire, et ce dans le même temps que le projet de construction d'un ensemble de logements adaptés et destinés aux séniors sur la commune de Saint-Auvent.

Adopté à l'unanimité.

Développement Touristique

18⇒ Adoption du règlement intérieur de la SPL et désignation du représentant de la Communauté de Communes à la commission du contrôle analogue de la SPL.

Les élus ont adopté le règlement intérieur de la SPL, et a désigné Mme Thomas pour siéger à la commission du contrôle analogue.

Adopté à l'unanimité.

Lecture Publique

19⇒ Dispositif PASS Numérique : autorisation donnée à monsieur le Président de signer une convention avec la Ligue de l'Enseignement de la Haute-Vienne.

Le Conseil Communautaire a autorisé monsieur le Président à signer une convention mettant à disposition une bibliothèque communautaire dans le cadre du dispositif PASS Numérique.

Adopté à l'unanimité.

Lecture Publique

20⇒ Etude de transfert de l'assainissement collectif y compris étude patrimoniale, diagnostic et schéma directeur sur l'ensemble du territoire intercommunal. Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne au titre du CDDI, et auprès des agences de l'eau.

Le Conseil Communautaire a autorisé monsieur le Président à déposer des dossiers de demandes de subventions auprès du Département de la Haute-Vienne et des agences de l'eau dans le cadre du financement de l'étude de transfert de l'assainissement collectif.

Adopté à l'unanimité.

Clôture de la séance à 23h05.

Le Président

Christophe GEROUARD

Affiché le 16/09/2021

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.